

Cestas, le 6 mai 2020

## **Objet : Réouverture de l'école du Parc**

### ***Textes de référence :***

- *Protocole sanitaire : Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.*
- *Courrier de Monsieur le Directeur académique aux maires du département de la GIRONDE.*
- *Circulaire relative à la réouverture des écoles et établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages parue le 4 mai 2020.*

Après cette longue période de confinement, durant laquelle vous avez été des partenaires précieux pour la continuité pédagogique auprès de votre enfant, il est temps de repartir à l'école. Ce retour tant attendu doit se faire dans les meilleures conditions possibles en respectant le protocole sanitaire national qui nous a été remis le 3 mai.

Nous avons tous un rôle à jouer afin de pouvoir assurer le bien-être des enfants. Vos enfants vont retrouver l'école mais une école différente. Nous comptons sur votre collaboration pour bien les préparer et les rassurer.

L'accueil des élèves se fera en deux phases : du 14 au 19 mai, puis à partir du 25 mai.

Ce premier protocole est centré sur l'accueil du 14 mai. Il pourra être modifié en fonction des nouvelles directives et du retour d'expériences de la première phase de réouverture. Les dispositions suivantes ont été conçues en collaboration entre les services de l'éducation nationale, la municipalité et soumises aux représentants des parents élèves.

### **1. Un protocole sanitaire**

Un protocole reposant sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays, vise à préciser les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des écoles après la période de confinement.

Il présente les principes généraux, les capacités d'accueil et des fiches de synthèse pour différentes thématiques. Il arrête les actions à conduire face à un cas possible ou avéré de Covid-19 au sein de l'école

Il repose sur cinq fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication.

## **2. L'accueil des élèves**

### **Calendrier :**

- 11 et 12 mai : pré rentrée des enseignants, préparation des locaux et mise en place du dispositif
- 14 mai :
  - o Accueil des enfants des personnels engagés dans la gestion de la crise : soignants, forces de sécurité intérieure, postiers, personnels communaux et enseignants. La photocopie de la carte professionnelle et une attestation sur l'honneur de ne pas avoir d'autres moyens de garde devront être envoyées à l'école au plus tard le 11 mai.
  - o Rentrée des élèves de CP et CM2, par groupes de 15 élèves maximum en élémentaire selon la configuration de chaque classe et de chaque école.
  - o Rentrée des élèves des classes ULIS
- 25 Mai :
  - o Accueil des enfants des personnels engagés dans la gestion de la crise.
  - o Accueil d'élèves de tous les niveaux, si la situation sanitaire le permet, en respectant les préconisations sanitaires du protocole : une communication définissant plus précisément ce nouveau dispositif sera effectuée ultérieurement.

### **Modalités :**

- Des groupes de 15 élèves maximum par classe seront constitués.
- La venue sur l'école se fera par alternance des groupes (sauf cas particuliers qui seront précisés pour chaque école) :
  - o Groupe 1 : Lundi / Jeudi,
  - o Groupe 2 : Mardi / Vendredi.

Lorsqu'un groupe n'est pas à l'école, il bénéficiera d'un travail à distance donné par l'enseignant.

Pour des questions sanitaires, l'accès aux bâtiments est proscrit à toutes personnes autres que les élèves et les personnels en charge du fonctionnement de l'école.

## **3. La vie scolaire**

### **Réaménagement des classes :**

Les classes vont être réaménagées afin de respecter la distanciation.

### **Entrées Sorties :**

Il est demandé aux parents de respecter les gestes barrière (distanciation de 1m) et de ne pas rester devant le portail.

Les entrées et sorties seront réparties sur différents portails de l'école à des horaires qui pourront être légèrement décalés afin de limiter tout regroupement. Il est impératif de respecter les horaires assignés à votre enfant.

Les élèves, en entrant, devront se laver les mains puis regagner leur classe sous la surveillance d'adultes.

<b>Niveaux</b>	<b>Portail d'accès à l'école</b>	<b>Horaires de rentrée</b>	<b>Horaires de sortie</b>	<b>Modalités d'accueil</b>
<b>CP</b>	portail côté cantine	8h30 14h	12h 16h30	Les élèves entrent calmement dans la cour sous la surveillance d'adultes de l'école. Ils doivent se laver les mains et entrer en classe.
<b>CM2</b>	grand portail	8h20 14h	12h 16h20	Les élèves entrent calmement dans la cour sous la surveillance d'adultes de l'école. Ils doivent se laver les mains et entrer en classe.
<b>Enfants prioritaires</b>	grand portail	8h30 14h	12h 16h30	Les élèves entrent calmement dans la cour sous la surveillance d'adultes de l'école. Ils doivent se laver les mains et entrer dans leur classe (CP,CM2) ou la classe de regroupement.

### **Récréations :**

Les récréations seront organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière.

En cas de difficulté d'organisation, elles pourront être remplacées par des temps de pause en classe à la fin du cours.

La cour sera segmentée en zones pour limiter le brassage des élèves.

Aucun matériel collectif (ballons, tout ce qui implique des échanges d'objets, ...) et ou jeu personnel ne sera autorisé.

<b>Niveaux</b>	<b>Horaires Récréation Matin</b>	<b>Horaires Récréation Après-midi</b>
<b>CP</b>	10h – 10h15	15h – 15h15
<b>CM2</b>	10h10 – 10h25	15h10 – 15h25
<b>Enfants prioritaires</b>	10h20 – 10h45	15h20 – 15h35

### **Sanitaires :**

Les élèves devront se laver les mains avant et après l'usage des sanitaires qui seront désinfectés plusieurs fois par jour.

Dans chaque sanitaire, les rouleaux de tissu ont été remplacés par des rouleaux de papier.

## **4. Services périscolaires**

### **Restauration :**

La restauration scolaire est adaptée :

- Le service de restauration est assuré en service « chaud ».
- Les menus seront simplifiés pour permettre la fluidité des services de restauration mais une attention sera donnée pour que les enfants se restaurent dans les meilleures conditions.
- Chaque élève sera servi et desservi à table dans le respect de la distanciation, le self ne sera plus en libre-service ; il n'y aura pas de file d'attente au self. Les plateaux repas seront déposés sur les tables et les enfants s'installeront aux places désignées par le personnel.
- Une désinfection de la salle de restauration aura lieu après chaque groupe.
- Le temps de pause méridienne et les horaires seront adaptés afin de prendre en compte le temps de désinfection.
- Les parents des enfants bénéficiant d'un PAI alimentaire (sans panier complet) devront désormais fournir le repas complet à leur enfant.
- Si les conditions de restauration ne peuvent plus être assurées dans des conditions satisfaisantes au réfectoire d'autres solutions seraient étudiées (transfert de locaux ou fourniture de pique-nique par les familles).
- Les modalités de réservation habituelles des services de restauration et d'accueil sont suspendues du 14 au 19 Mai et seront organisées ultérieurement. La municipalité communiquera ultérieurement auprès des usagers.

### **Transports scolaires :**

Le service de transport scolaire ne sera pas assuré.

### **Accueils périscolaires :**

Le service périscolaire du matin ne sera pas assuré.

- Le service périscolaire du soir sera assuré de 16h30 à 19h
- Le service d'accueil de loisirs le mercredi n'est pas assuré jusqu'à nouvel ordre à l'exception des services ouverts pour le public prioritaire défini par instruction ministérielle depuis le 13 mars 2020.

## **5. Gestes barrières**



### **Le lavage des mains**

- Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.
- Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :
  - o A l'arrivée dans l'école ;
  - o Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
  - o Avant et après chaque repas ;
  - o Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
  - o Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
  - o Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.
- Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc (tout objet touché) sont interdits.

### **Le port du masque**

- Pour les personnels
  - o Le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas des personnels intervenant auprès des plus jeunes ou d'élèves à besoins éducatifs particuliers, pendant la circulation au sein de la classe ou de l'établissement, ou encore pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations.
- Pour les élèves
  - o Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés par les familles si elles le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage. L'équipe enseignante et le personnel municipal ne pourront s'assurer de la bonne utilisation de ce dernier.

### **La ventilation des classes et autres locaux**

- Toutes les salles seront aérées pendant au moins 10 minutes plusieurs fois par jour.
  - o le matin avant l'arrivée des élèves,
  - o pendant chaque récréation, au moment du déjeuner
  - o et le soir pendant le nettoyage des locaux.

## **6. Rôle des parents**

### **Avant le retour en classe :**

En tant que parents, vous avez un rôle actif dans le respect des gestes barrière. Avant le retour à l'école, il est important de les réexpliquer à votre enfant car après un long confinement dans le cadre familial les réflexes ont disparu.

De plus, votre enfant ne va pas retrouver la même école que celle qu'il a laissée le 17 mars. En effet, tous ses camarades ne seront pas présents et il ne pourra plus jouer et partager avec eux comme avant. Il est particulièrement important de le préparer à cette rentrée si particulière.

### **Tous les matins :**

Vous vous engagez à **ne pas mettre vos enfants (la fratrie) à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19** chez l'enfant ou dans sa famille. Vous vous engagez

également à prendre la température de votre enfant **avant chaque départ pour l'école**. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), votre enfant **ne doit pas se rendre à l'école**.

Afin d'éviter le contact de la bouche avec les robinets dans les sanitaires, il vous est demandé de fournir une petite gourde d'eau (ou bouteille) marquée au nom de votre enfant.

Enfin, vous munirez votre enfant de mouchoirs en papier jetables en paquets individuels.

### **Masque et gel hydro alcoolique :**

Le port du masque pour les enfants d'élémentaire n'est pas requis, mais si vous le souhaitez votre enfant peut en porter un sous votre responsabilité. L'utilisation de gel hydro alcoolique ne peut se faire que sous le contrôle étroit d'un adulte (projections au niveau des yeux dangereuses) c'est pourquoi il est préférable de ne pas munir votre enfant de ce gel. Du savon sera toujours à disposition.

### **Matériel scolaire :**

Au niveau de la classe, il n'y aura pas de prêt de matériel (stylos, règles etc..) en raison des règles d'hygiène. Par conséquent il vous faudra surveiller le contenu de la trousse.

Sauf cas particulier, à la fin de chaque jour le casier sera vidé, l'élève n'apportera que les outils demandés.

L'accès à la bibliothèque de classe n'est plus autorisé, votre enfant pourra apporter un livre à l'école et ne devra pas le prêter.

## **7. Cas de symptômes chez un élève ou un personnel**

L'élève sera isolé immédiatement et sera muni d'un masque fourni par l'école. Les parents seront appelés en suivant et devront sans délai récupérer leur enfant.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis écrit du médecin traitant.

Si un cas est avéré, les services académiques concernés seront informés. Un nouveau protocole sera alors mis en place : désinfection des locaux, information des personnels et parents d'élèves ayant pu entrer en contact avec l'élève (ou l'adulte) malade.

Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui (numéros de téléphone disponibles auprès de l'école).

## **8. Numéros utiles**

Psychologue scolaire : 05 56 78 20 02

Médecine scolaire : 05 56 89 81 55